



Envoyé en préfecture le 10/07/2024
Reçu en préfecture le 10/07/2024
Publié le
ID : 007-210703195-20240708-DELIB2024_071-DE

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

COMMUNE DE LE TEIL

SESSION
08/07/2024

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exercice : 29
Présents : 18
Absents : 11
Votants : 27

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le huit juillet dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en date du 2 juillet 2024 et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Pour : 23
Abstentions : 4
Opposition :

Présents (18) : MM. Bayle, Boukal, Buard, Chabaud, Dersi, Faure-Pinault, Galiana, Garraud, Griffé, Guillot, Jouve, Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Noël, Peverelli, Tolfo.

Quorum : 15

Excusés avec pouvoir (9) : M. Bornes (pouvoir à Mme Bayle), M. Chezeau (pouvoir à M. Mazeyrat), Mme Diatta (pouvoir à Mme Tolfo), M. Gleyze (pouvoir à Mme Lorenzo), Mme Heyndrickx (pouvoir à M. Griffé), M. Michelon (pouvoir à M. Peverelli), Mme Segueni (pouvoir à Mme Mazellier), Mme Valla (pouvoir à Mme Guillot), Vallon (pouvoir à Mme Faure-Pinault).

Excusée sans pouvoir (1) : Mme Gaillard.

Absente (1) : Mme Keskin.

Secrétaire : Mme Faure-Pinault

Objet : Décision Modificative N°1 – Budget annexe Assainissement

Vu la délibération du Conseil municipal n°2024-037 en date du 8 avril 2024, approuvant le budget primitif 2024 – budget annexe assainissement de la commune ;

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

DÉCIDE de procéder à des virements de crédits pour couvrir certaines opérations budgétaires, d'où les modifications suivantes :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
21532 (21) : Réseaux d'assainissement	20 914,00	001 (001) : Excédent d'investissement reporté	20 101,60
21532 (21) : Réseaux d'assainissement	20 101,60	21532 (041) : Réseaux d'assainissement	20 914,00
2762 (041) : Créances sur transfert de droits à déduction de TVA	20 914,00	2762 (27) : Créances sur transfert de droits à déduction de TVA	20 914,00
	61 929,60		61 929,60

Total Dépenses	61 929,60	Total Recettes	61 929,60
-----------------------	------------------	-----------------------	------------------

Pour extrait conforme

Le Maire,

Olivier PEVERELLI

Certifié exécutoire



Le Secrétaire de séance,

Virginie FAURE-PINAULT

N° 71